



Fuite d'eau et régularisation

Par Kapla12

Bonjour,

Je rencontre actuellement un souci de fuite d'eau dans ma location. Elle est minime (même le plombier n'a pas encore trouvé exactement d'où ça vient).

Le problème c'est que cette fuite existe depuis le début de ma location (2ans), il y a toujours eu de l'humidité dans ma chambre que je tentais de traiter avec des galets absorbeur d'humidité et je ne m'étais jamais inquiété.

Bien sûr, ma première régularisation pour payer l'eau était un peu salé mais sur le coup je me suis dit que c'était moi qui avait abusé sur les douches mais au final il se trouve que je vivais avec une fuite...

Ma question est est-ce que j'ai le droit de demander un remboursement à l'agence immobilière sachant qu'ils m'ont loué l'appartement avec ce défaut ?

Merci pour votre aide :)